

Des jeunes en service civique

Social | Le dispositif est en place depuis 2010 et recherche de nouvelles structures porteuses.

Ce n'est pas facile de trouver un premier emploi sans expérience », explique

Jean-Baptiste Castagnet qui, à l'issue de son Master en environnement à l'université de Toulouse a entrainé un service civique au sein de l'Association lozérienne d'éducation et de protection de l'environnement (Alepe) avec une mission très spécifique sur une libellule et des papillons. Medhi Belarbi, en service civique à Radio Bartas sur un poste d'assistant d'animation et de journalisme, confirme : « Cette mission me donne de l'expérience, c'est ce que demandent les écoles de journalisme dont je compte bien passer le concours ensuite. »

Le service civique a été institué par la loi du 10 mars 2010. Il vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général, auprès d'une personne morale agréée ». Associations Loi 1901, ONG, collectivités territoriales, établissements publics, peuvent offrir une mission d'intérêt général dans neuf grands domaines : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, interventions d'urgence.

Le dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. C'est un engagement



■ Le dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme sur une durée de 6 à 12 mois. PHOTOS C.C.

volontaire d'une durée de 6 à 12 mois représentant au moins 24 heures hebdomadaires et dont le lieu au versement d'une indemnité par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil, compatible avec une autre activité (études ou emploi).

50 missions depuis 2010

« C'est un dispositif idéal pour des jeunes en décrochage scolaire, commente Sophie Boudot, directrice ad-

jointe de la cohésion sociale et de la protection des populations. C'est une expérience motivante qui peut leur redonner confiance et l'estime d'eux-mêmes, et qui peut donner du sens à leur parcours. » « C'est aussi pour d'autres, la possibilité de faire une coupure d'un an, très différente des études qu'ils ont pu faire et de l'emploi qu'ils auront ensuite », complète Marine Thomas, inspectrice jeunesse et sports.

En Lozère, depuis quatre ans, 50 jeunes se sont engagés dans une mission de Service civique et 22 structu-

res ont bénéficié d'un agrément local dans des domaines variés. Actuellement, dix jeunes effectuent une mission en Lozère auprès de l'Alepe donc, du syndicat mixte Lot amont et Dourdou, du tennis-club de Mende, de Radio Bartas, de l'Ogec de l'école Saint-Josphe, de la fédération des chasseurs, de Rudeboy Crew, de la DDFL et de l'association Sur le chemin de Stevenson.

« Nous devons renforcer la notoriété du dispositif car l'objectif national est très ambitieux et la Lozère doit y prendre sa part, précise le

préfet Guillaume Lambert. Nous devons avoir plus d'offres, c'est-à-dire plus de structures porteuses notamment des collectivités locales, communes ou communautés de communes et syndicats divers. C'est vraiment du gagnant gagnant pour la structure et le jeune. Et ça permet de la cohésion sociale et de l'attractivité pour le département. » Une réunion technique devrait prochainement permettre de sensibiliser tous ces partenaires.

CAROLINE GAILLARD
ogallard@midilibre.com

► Renseignements auprès de la DDCSPP ou sur le site de l'agence nationale du service civique.

Pour Laurane, expérience réussie

« J'ai fait mon stage de fin d'études de trois mois au Reel. A la fin du stage, ils m'ont proposé de me garder un an ; c'était en 2010, le service civique démarrait, explique Laurane Manas. A l'époque, je ne me sentais pas encore les épaules pour postuler sur un poste de coordination de projet. En plus, je trouvais qu'un an c'était mieux qu'un stage et pas trop long non plus. La bonne durée. » Pendant un an, au sein du réseau

éducation à l'environnement Lozère, Laurane a approfondi son expérience, tout en mûrissant son projet personnel professionnel. À la fin de son service civique, le Reel l'a embauchée, en CDD puis en CDI. Un contrat que la jeune femme vient de rompre pour se consacrer à son projet : animatrice d'une ferme-auberge à La Clotat d'où elle est originaire et qui lui permettra de coordonner des projets d'éducation à l'environnement.



Agri-environnement

Pour le Copage Lozère, créer et développer des projets d'animation et des supports pédagogiques sur des thématiques

agri-environnementales, à destination des scolaires et du grand public. Le volontaire devra élaborer des outils d'animation et de sensibilisation et des supports pédagogiques adaptés aux thèmes visés. Il sera amené à les tester afin de les évaluer et les améliorer si besoin, et à communiquer. Durée 8 mois, 24 h/semaine. Contact : Association Copage, Nathalie Gourabian au 04 66 65 62 00 ; 25 avenue Foch 48000 Mende ou www.copage-lozere.org.

La Croix-Rouge recherche également un service civique pour une mission de solidarité.